

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Conseil communautaire en date du 03/02/2026

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DU ROB

- le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) permet de discuter des **orientations budgétaires** élus de la **situation financière** de la collectivité.
- Se tient dans un délai de 10 semaines précédent l'examen du budget et est acté par une délibération spécifique.
- Est transmis aux communes membres dans les 15 jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante et mis à la disposition du public par tout moyen (site internet, publication...) et au siège social de la collectivité dans les mêmes délais
- Il présente (cf. décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 et II de l'article 13 loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018)
 - ❖ la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs
 - ❖ l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel (rémunérations, avantages en nature...)
 - ❖ les orientations budgétaires
 - ❖ les engagements pluriannuels envisagés
 - ❖ la structure et la gestion de la dette
- se **base sur des hypothèses** d'évolution des dépenses et des recettes et présente ses objectifs sur :
 - ❖ l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
 - ❖ l'évolution du besoin de financement annuel calculé et les emprunts minorés des remboursements de dette.

► confère donc une dimension prospective

Les éléments financiers portés dans ce document sont des données estimées, qui seront consolidées dans le cadre de la finalisation du Budget Primitif 2026 et prenant en compte des hypothèses d'objectifs budgétaires en fin d'exercice. En l'absence de Loi de Finances 2026 votée à la date de la rédaction de ce document, les hypothèses retenues sont basées sur le projet de Loi de Finances 2026.

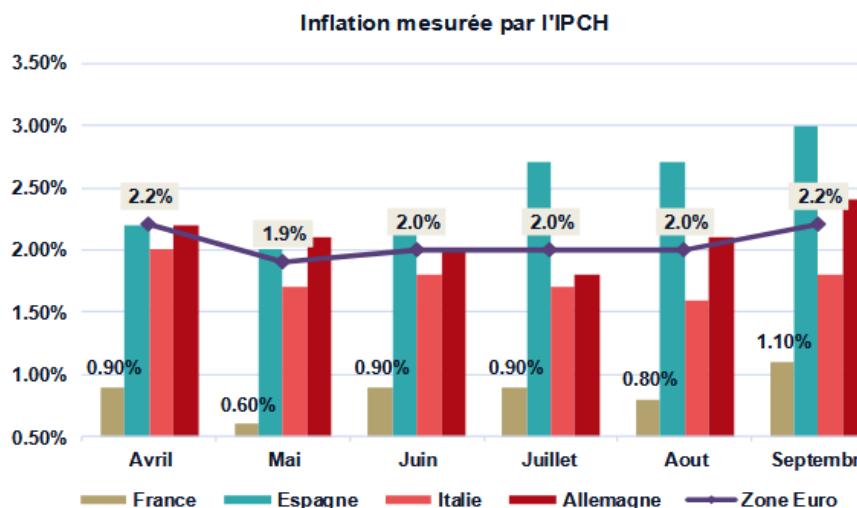
LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE LE CONTEXTE MONDIAL

- L'économie mondiale évolue dans un contexte marqué par une désinflation progressive après les chocs énergétiques et géopolitiques des années 2022-2023.
- Entre 2025 et 2027, la croissance devrait rester modérée dans les grandes zones développées, autour de 1,5 % en moyenne dans la zone euro et aux États-Unis, avec un rééquilibrage de la demande vers l'investissement productif et la consommation durable.
- La Chine poursuit une trajectoire ralentie (croissance proche de 4 %), affectée par l'ajustement de son secteur immobilier et le vieillissement démographique, tandis que l'Inde et l'Asie du Sud-Est demeurent des relais dynamiques.
- Les marchés financiers sont marqués par une détente graduelle des taux d'intérêt à partir de 2025, facilitant le financement des États et des collectivités, mais la volatilité reste élevée du fait des tensions géopolitiques (Ukraine, Moyen-Orient, Indo-Pacifique).
- Enfin, les politiques publiques de transition énergétique et numérique (Green Deal européen, Inflation Reduction Act américain, stratégies asiatiques d'innovation) devraient soutenir la croissance à moyen terme, mais nécessiteront des investissements massifs qui pourraient maintenir une pression budgétaire durable sur les États.

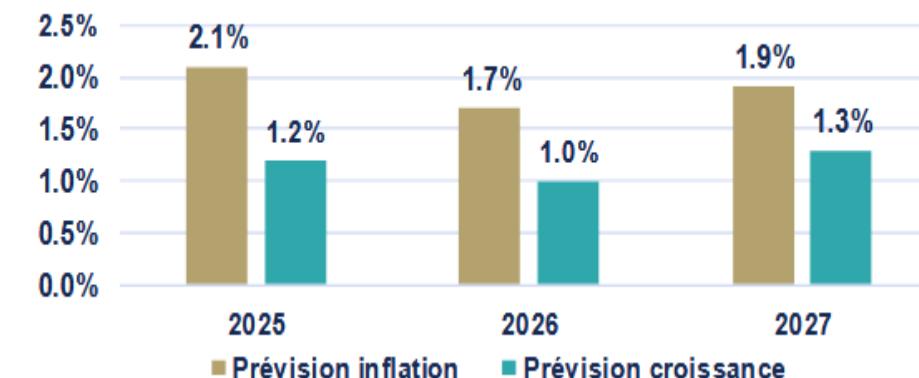
LE CONTEXTE AU NIVEAU EUROPEEN

DÉCÉLÉRATION DE L'INFLATION EN ZONE EURO

- ✓ L'inflation dans la zone euro continue de baisser, s'établissant à 2,2% en septembre 2025, grâce au reflux des prix de l'énergie, à la normalisation des chaînes d'approvisionnement et au ralentissement de la demande intérieure, malgré des disparités entre pays comme l'Allemagne (2,4%) et la France (1,1%).
- ✓ La baisse des prix de l'énergie, avec le pétrole à 66 dollars le baril et le gaz européen stabilisé autour de 30 €/MWh, ainsi que le ralentissement des prix alimentaires (+1,4% sur un an) contribuent fortement à cette désinflation.
- ✓ Cependant, la diminution de l'inflation ne se ressent pas encore pleinement pour les ménages, les prix des services conservant une croissance supérieure à 3% et la pression salariale dans certains secteurs maintenant les coûts de production élevés.
- ✓ Sur le plan budgétaire, la décrue des prix soulage les États européens en réduisant les charges liées à l'indexation et le coût de refinancement, mais elle met en évidence la faiblesse persistante de la croissance, estimée à 1,2% pour 2025, nécessitant un soutien mesuré à l'activité.



Anticipations de la BCE pour la zone euro



LE CONTEXTE AU NIVEAU EUROPEEN

LE REARMEMENT DE L'EUROPE EST EN MARCHE

- Les dépenses militaires des États membres de l'Union européenne ont fortement augmenté depuis l'invasion de l'Ukraine, passant de 1,3% du PIB (220 milliards d'euros) avant 2022 à près de 1,9% du PIB (370–380 milliards d'euros) aujourd'hui, reflétant un renforcement inédit de la souveraineté stratégique.
- L'Allemagne illustre cette hausse avec le plan « *Zeitenwende* », visant 3,5% du PIB en 2029 et un budget de 500 milliards d'euros sur dix ans pour moderniser l'ensemble de la Bundeswehr, tandis que la France et l'Italie augmentent leurs budgets militaires de 20 à 40% en deux ans.
- Le soutien à l'Ukraine reste central, avec plus de 150 milliards d'euros d'aide militaire engagés depuis février 2022, couvrant équipements, munitions et formation, alors que la Russie consacre environ 7% de son PIB à la défense, soit près de 150 milliards de dollars par an.
- Cette militarisation rapide pèse sur les budgets publics en limitant les marges pour les politiques sociales et civiles, mais les gouvernements misent sur les retombées industrielles et technologiques (emplois, relocation, filières duales) pour compenser partiellement le coût à moyen terme.

LE CONTEXTE AU NIVEAU NATIONAL

FRANCE : CROISSANCE ET INFLATION

- Au troisième trimestre 2025, le PIB français a progressé de +0,5% par rapport au trimestre précédent, soutenu par les exportations et un regain d'investissement des entreprises, tandis que la demande intérieure et la consommation des ménages restent fragiles.
- La croissance annuelle devrait atteindre +0,6% en 2025 selon l'INSEE, reflétant une reprise modeste, encore éloignée des niveaux pré-pandémiques, avec un investissement des ménages limité.
- La contribution extérieure demeure le principal moteur de l'expansion, avantageant les entreprises orientées vers les marchés étrangers par rapport à celles dépendant du marché intérieur.
- L'inflation continue de décélérer, à +1,2% sur un an en septembre 2025, portée par les services (+2,4%) mais atténuée par la baisse des prix de l'énergie (-4,5%) et la stabilisation de l'alimentation, offrant un certain apaisement monétaire et une stabilisation du pouvoir d'achat.

LE CONTEXTE AU NIVEAU NATIONAL

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES, ENTRE RIGUEUR ET SIGNAL POLITIQUE

- Le Projet de loi de finances (PLF) 2026 visait à maintenir la discipline fiscale tout en évitant des mesures perçues comme punitives pour les ménages, avec une croissance modeste de 1% et un objectif de déficit public 4,7 % du PIB en 2026, contre 5,5% en 2025, et à moins de 3% en 2029 avec une stabilisation progressive de la dette autour de 116% du PIB.
- Le gouvernement s'appuie sur trois leviers principaux : hausse des recettes via les patrimoines inactifs et la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus, gel partiel des dépenses de fonctionnement et rationalisation des niches fiscales, avec la taxe sur les holdings patrimoniales non productives comme mesure symbolique rapportant 3 à 4 milliards d'euros par an.
- Côté dépenses, la masse salariale de la fonction publique est gelée sauf pour les ministères régaliens, la réévaluation des prestations sociales est plus sélective, et le budget du ministère de la Transition énergétique augmente légèrement (+4,2%) pour accompagner le plan de décarbonation industrielle alors que l'Éducation et de la Santé évolueront sous le rythme de l'inflation, afin de préserver les investissements d'avenir
- Pour financer le déficit résiduel, l'État prévoit l'émission de près de 285 milliards d'euros de dette en 2026, avec une charge d'intérêts pouvant approcher 80 milliards si les taux restent autour de 3%, tandis que le gouvernement compte sur l'amélioration du rendement fiscal et la lutte contre la fraude pour limiter la pression budgétaire
- La stratégie repose sur un “désendettement intelligent”, visant à contenir la dette sans freiner la croissance et à préserver la crédibilité européenne, mais tout écart de croissance ou hausse durable des taux pourrait repousser le retour du déficit sous les 3%, initialement prévu.

LE CONTEXTE AU NIVEAU NATIONAL

LOI DE FINANCES 2026

- Après plusieurs mois de débats parlementaire engagés en conseil des ministres le 14 octobre 2025 et de nombreuses modifications apportées par les différents groupes parlementaires au projet de loi de finances du gouvernement, les députés ne sont pas parvenus à adopter un texte.
- Le projet de loi de finances initial a été transmis pour examen au sénat qui le 15 décembre 2025 a voté un texte sensiblement modifié marqué notamment par un allègement des mesures de contributions imposées aux collectivités territoriales.
- La commission mixte paritaire qui s'est tenue le 19 décembre 2025 n'a pas trouvé d'accord sur un texte définitif pour une loi de finances 2026.
- Le vendredi 26 décembre, une loi de finances spéciales a été voté afin de garantir la continuité des services publics de l'Etat et la perception des impôts dans l'attente du vote de la loi de finances 2026.
- Les débats ont repris le 8 ou 9 janvier 2026 en commission des finances de l'Assemblée nationale, puis en séance publique le 12 ou 13 janvier 2026. Un texte définitif est attendu au plus tard pour la mi-février 2026.

Dans ce contexte d'incertitude le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 de la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron a été élaboré notamment en prenant en compte les dispositions du Projet de Loi de Finances 2026 impactant les collectivités territoriales et les amendements votés par le sénat ayant reçu le soutien du gouvernement.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2026- PRINCIPALES MESURES SPECIFIQUES AUX COLLECTIVITÉS

MINORATION DE LA COMPENSATION VERSEE PAR L'ETAT SUR LES LOCAUX INDUSTRIELS

- Les valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de Cotisation Foncière des entreprises (CFE) ont été divisées par deux dans le cadre des réformes Macron de 2021 portant sur les impôts de production. Jusqu'ici l'Etat compensait le manque à gagner pour les collectivités à travers une compensation dynamique dans le temps.
- Le PLF 2026 prévoit qu'à compter de 2026, la compensation serait réduite de 25 %. Le coût de la mesure est estimé à près de 800 M€ au détriment des collectivités et impacterait fortement les territoires industriels.
- Le sénat a voté un allégement de la réduction de cette compensation à 19,3% au lieu de 25 % avec un avis de sagesse du gouvernement.
- L'actualisation de la prospective financière de la CC ARC prend en compte l'allégement de la réduction de cette compensation à 19,3% voté par le Sénat et fige la compensation CFE Locaux industriels et compensation Taxe Foncière Bâtie Locaux industriels à son niveau de 2026 pour les années 2027 et 2028.

Impact prévisionnel de cette mesure sur les finances de la CC ARC à compter de 2026 :

	2025	2026	Evolution
COMPENSATION CFE Locaux industriels	5 430 409 €	4 382 340 €	-1 048 069 €
COMPENSATION TAXE FONCIERE BATIE Locaux industriels	1 159 644 €	935 833 €	-223 811 €

- En cas de reprise de cette mesure dans la Loi de Finances 2026, celle-ci engendrerait une perte de recette prévisionnelle pour la CC ARC de 1 271 880€ à compter de l'année 2026 soit 3 815 640€ sur la période 2026-2028. Dans l'hypothèse où la Loi de Finances votée pour 2026 reprendrait la réduction de 25% des compensations comme prévu dans le projet de Loi initiale, la 9 perte de recette serait à compter de l'année 2026 de 1 647 513€ soit 4 942 540 € sur la période 2026-2028

LE DISPOSITIF DE LISSAGE CONJONCTUREL SUR LES RECETTES FISCALES DES COLLECTIVITÉS

	DILICO « 1 » de 2025	DILICO « 2 » de 2026
Pourquoi ?	Lisser dans le temps les recettes fiscales des collectivités territoriales afin de contribuer au redressement des comptes publics	
Combien ?	1 milliards d'euros de régulation réparti entre le bloc communal, les départements et les régions	2 milliards d'euros de régulation réparti entre le bloc communal, les départements et les régions
Pour qui ?	Les collectivités en fonction d'un indice synthétique (IS)	
Et ensuite ?	90% du montant régulé reversé sur <u>trois ans</u> aux collectivités contributrices Abondement des 10 % restants au profit du FPIC	80 % du montant régulé reversé sur <u>cinq ans</u> aux collectivités contributrices Abondement des 20 % restants au profit du FPIC

DILICO 2 : REVISION PAR LE SENAT DE LA COPIE DU GOUVERNEMENT SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le montant total du prélèvement DILICO 2026 passerait de 2 milliards d'euros à 890 millions d'euros.
- Les communes seraient exonérées du dispositif.
- Le prélèvement serait réparti de la manière suivante :
 - 250 millions d'euros pour les EPCI.
 - 140 millions d'euros pour les départements.
 - 500 millions d'euros pour les régions.
- Vote des sénateurs sur :
 - Une inconditionnalité de la restitution du prélèvement,
 - Une restitution du prélèvement au titre du DILICO 2026 sur 3 ans au lieu de 5 ans.
- Sur ces deux derniers points, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la décentralisation a manifesté son accord, en revanche le gouvernement s'oppose au montant total du prélèvement proposé par le sénat et à l'exclusion des communes du dispositif.

IMPACT DU DISPOSITIF « DILICO 2 » POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE RHONE-COIRON

La Communauté de Communes Ardèche Rhône-Coiron sera contributrice sur l'année 2026 au dispositif « DILICO 2 ».

Compte tenu des incertitudes sur les dispositions du « DILICO 2 » qui seront retenus dans le cadre de la future Loi de finances 2026, la contribution « DILICO 2 » pour la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a été simulée sur les bases suivantes :

- Contribution EPCI 500 millions d'euros
- Versement de 80% de la contribution sur les 3 années suivantes
- Inconditionnalité de la restitution du prélèvement

Contribution prévisionnelle simulée à Janvier 2026 :

	2025	2026	2027	2028
Contribution « DILICO 1 »	336 157 €			
Versement « DILICO 1 » sur 3 ans à 90%		100 847 €	100 847 €	100 847 €
Contribution « DILICO 2 »		353 269 €		
Versement « DILICO 2 » sur 3 ans à 80%			94 205 €	94 205 €

PROJET DE LOI DE FINANCES 2026- PRINCIPALES MESURES SPECIFIQUES AUX COLLECTIVITÉS DE COMMUNES

UNE DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT RECONDUISTE A SON NIVEAU DE 2025

- Un abondement stable de la dotation d'intercommunalité pour 2026 avec un montant attribué à un EPCI à fiscalité propre ne pourra pas être supérieur à 120 % du montant perçu N-1, contre 110 % auparavant.
- Une compensation part salaire davantage minorée pour 2026.

Evolution de l'écrêttement de la compensation Part Salai

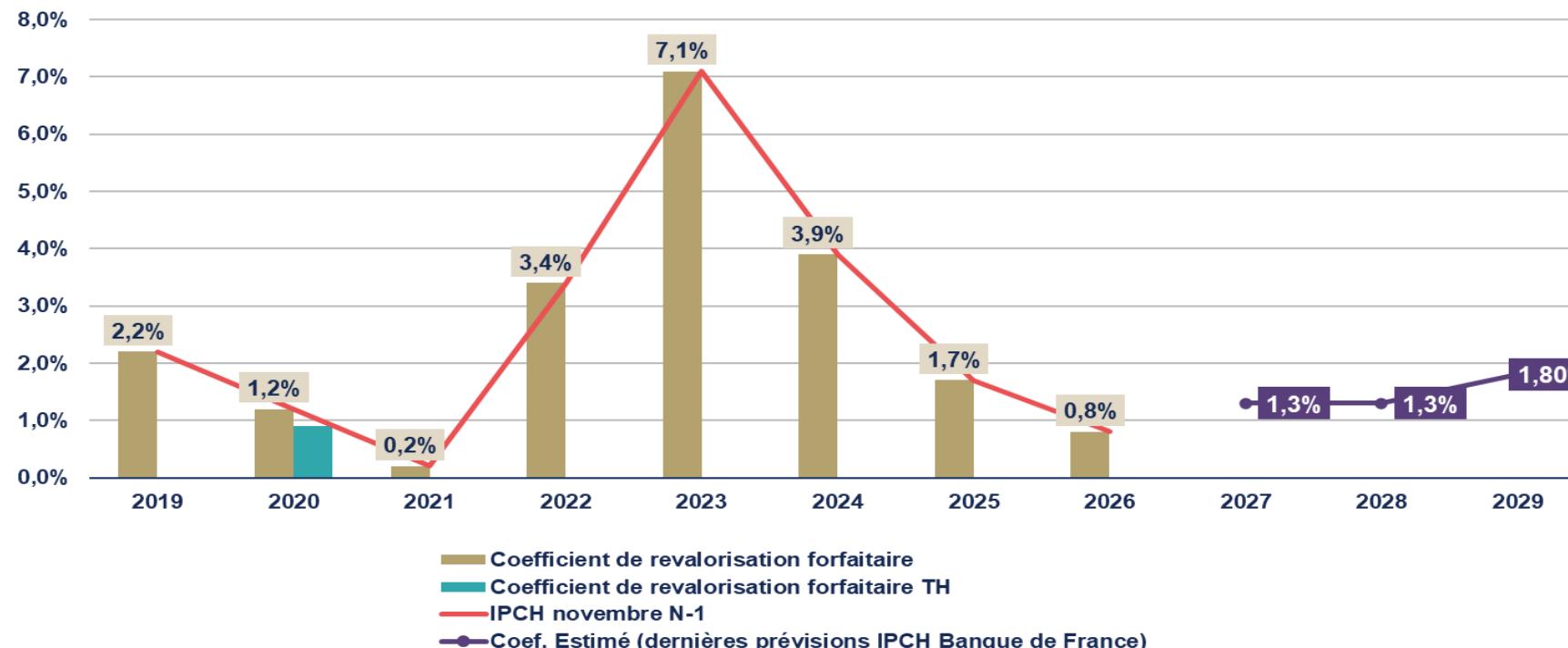


L'hypothèse retenue en prospective pour la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron au titre de l'année 2026 est celle d'un taux d'écrêttement de 5,04% prévu par le PLF 2026 reconduit également pour 2027 et 2028.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dotation d'Intercommunalité	10 121 €	11 177 €	13 469 €	16 087 €	19 327 €	23 198 €	27 808 €
Evolution en %	10,95%	10,43%	20,51%	19,44%	20,14%	20,03%	19,87%
Dotation de Compensation	576 171 €	572 826 €	563 452 €	542 992 €	515 625 €	489 637 €	464 960 €
Evolution en %	-2,19%	-0,58%	-1,64%	-3,63%	-5,04%	-5,04%	-5,04%
Dotation Globale de Fonctionnement	586 292 €	584 003 €	576 921 €	559 079 €	531 942 €	506 150 €	481 648 €
Evolution en %	-1,99%	-0,39%	-1,21%	-3,09%	-4,85%	-4,85%	-4,85%

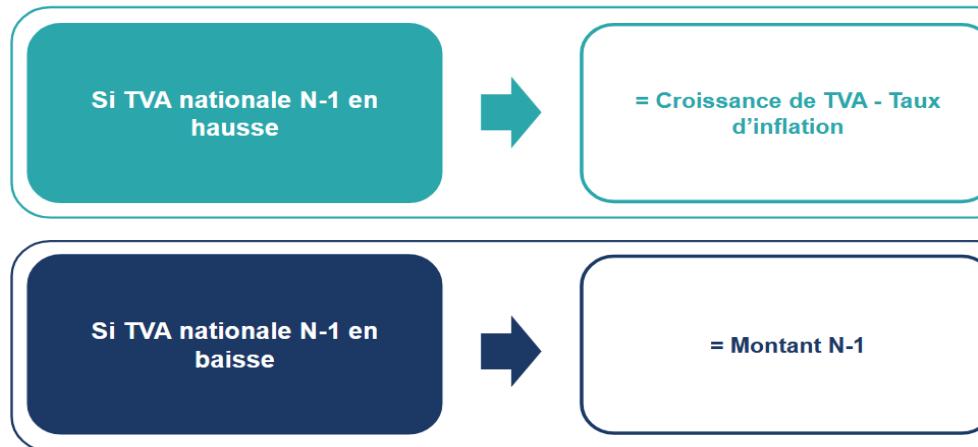
REVALORISATION FORFAITAIRE DES BASES FISCALES POUR 2026

- L' Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) de **0,80%** s'appliquera en moyenne sur les bases « ménages » 2026 .



- Compte tenu de la dynamique des bases de CFE sur la période 2022-2025, prise en compte d'un coefficient de revalorisation des bases fiscales de CFE de 2,00% pour la période 2026-2028 générant une recette supplémentaire 2026 à base constante de **157 767 €**.
- Compte tenu de la dynamique des bases de Foncier bâti sur la période 2022-2025, prise en compte d'un coefficient de revalorisation des bases fiscales de Foncier bâti à 1,30% en 2026 et 1,80% pour la période 2027-2028 générant une recette supplémentaire 2026 à base constante de **38 031 €**.
- Prise en compte du coefficient de revalorisation IPCH précité pour la période 2026-2028 pour les bases fiscales Taxe Foncier Non Bâti et Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires générant une stabilité de la recette à base constante.

FRACTION DE TVA 2026 : ANNEE BLANCHE POUR LES COLLECTIVITÉS

RETABLISSEMENT DE L'INDEXATION DE TVA DANS LE CADRE DU PLF 2026


- Le PLF 2026 rétablit l'indexation de fraction de TVA sur la croissance réelle de la TVA nationale N-1, mais en la minorant de l'inflation (sans que le taux puisse être négatif).
- Le PLF 2026 prévoit un produit de TVA nationale en baisse en 2025, dans ces conditions l'actualisation de la prospective de la CC ARC retient un montant de fraction de TVA stable en 2026 par rapport à 2025. Prise en compte d'une évolution de 0,50%/an à compter de 2027.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
RECETTE FRACTION DE TVA TH	2 394 794 €	2 394 091 €	2 400 520 €	2 400 520	2 412 523 €	2 424 585 €
RECETTE FRACTION DE TVA CVAE	2 565 810 €	2 564 034 €	2 766 450 €	2 766 450 €	2 766 450 €	2 766 450 €

- Rappel : Pour la CCARC, la suppression de la CVAE depuis 2023 compensée par une fraction de TVA s'est soldée par une perte de recette de - 712 459€ (-21.73%) alors que les textes prévoient une compensation à l'euro près sur la base de l'année 2022.

FCTVA : MODIFICATION DU CALENDRIER DE VERSEMENT POUR LES EPCI ET EPT

	Année de versement du FCTVA	2025	2026
Ancien calendrier	N	16,404%	16,404%
Nouveau calendrier	N + 1	16,404%	16,404%

- Aucune modification du taux à prévoir.
- Année blanche en 2026 en dehors des reliquats de FCTVA restant à percevoir sur les dépenses d'investissements éligibles de 2025.
- Les dépenses de fonctionnement ne sont plus éligibles au FCTVA.

Poursuite des mesures de la LF et LFSS 2025 :

- Le niveau d'indemnisation des arrêts maladies de courte durée des fonctionnaires est porté à 90% contre 100% actuellement.
- Augmentation progressive des taux de cotisations employeurs à la CNRACL sur 4 ans, avec une première hausse de 3 points en 2025. Le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 relatif au taux de la cotisation vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL a été publié au Journal Officiel du 31 janvier 2025.

Il prévoit une hausse sur une période de 4 ans, soit un taux pour chacune des années ci-après de :

34,65 % en 2025

37,65 % en 2026

40,65 % en 2027

43,65 % en 2028

La première hausse pour 2025 s'applique rétroactivement à compter du 1er janvier 2025.

Impact prévisionnel de cette mesure pour la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron :

	2025	2026	2027	2028
COTISATION CNRACL	+ 65 000 €	+ 65 000€ *	+ 65 000€ *	+ 65 000€ *

* Base masse salariale constante prévisionnelle 2025.

Situation financière Budget général CCARC au 31/12/2025

STRUCTURATION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

Augmentation des recettes réelles de fonctionnement de +5,32% soit 1 844 366,87 € (total de 36 689 922,65 € hors amortissements et excès de fonctionnement reporté 2024 de 5 899 486,61 €), dont **87,14%** de recettes fiscales (31 972 557,15 €).

↳ **Augmentation des recettes fiscales de +5,48% soit +1 660 389,54 €** malgré une perte de 712 459€ de compensation CVAE constatée depuis 2023 toujours sans justification de l'Etat. (CFE +225 k€, TFB +23 K€, IFER +145 K€, Versement Mobilité 904k€, Fraction TVA CVAE + 202 k€, Compensations fiscales CFE et TFB Locaux industriels +217 k€).

↳ **Hausse des recettes d'activités des services de 4,21% (+ 183 977,33 €).** La hausse des recettes d'activités des services constatée sur l'année 2025 est à relativiser compte tenu des décalages de perception de certaines participations d'organismes dans le cadre de l'activités des services ou de subventions dans le cadre des projets menés.

SERVICES	RECETTES	PART EN %	EVOLUTION EN EUROS DE 2024 A 2025	% D'EVOLUTION DE 2024 A 2025
TRANSPORT ET MOBILITE	22 054,55	0,48%	18 142,43	
URBANISME	1 933,40	0,04%	530,32	37,80%
ECONOMIE	187 536,52	4,12%	90 255,07	92,78%
LOGEMENT	58 589,72	1,29%	-400 771,63	-87,25%
ENVIRONNEMENT	33 062,38	0,73%	-15 115,75	-31,37%
DECHETS	667 574,74	14,67%	289 059,54	76,37%
CULTURE	563 420,16	12,38%	-21 245,41	-3,63%
TOURISME	107 193,63	2,35%	1 835,84	1,74%
PETITE-ENFANCE-JEUNESSE	1 361 273,08	29,90%	64 754,35	4,99%
ACTION SOCIALE	85 952,89	1,89%	-6 776,97	-7,31%
RESTAURATION	1 351 896,42	29,70%	250 383,74	22,73%
ORGANISATION GENERALE	75 225,84	1,65%	-26 125,45	-25,78%
PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN	36 436,73	0,80%	-60 948,75	-62,59%
TOTAL RECETTES	4 552 150,06	100,00%	183 977,33	4,21%

STRUCTURATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

- Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de +5,23 % soit 1 670 421,20 € (total de 33 592 455,48 €).**
- Hors dépenses liées aux activités des services, **les reversements de fiscalité** (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR, DILICO) représentent 17 184 110,68 € soit **51 % des dépenses réelles totales**.
- Hausse de 485 589,76 € des reversements de fiscalité par rapport à 2024.**
 - ↳ Augmentation des Attributions de Compensation reversées aux communes de 140 117,76 € suite à la révision du Pacte Financier et fiscal
 - ↳ Contribution au Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes versées aux Collectivités à hauteur de 336 157 €.
 - ↳ Prélèvement TMPI à hauteur de 6 419 €.

Augmentation des dépenses liées à l'activité des services dans le cadre des politiques conduites de +7,78% (+ 1 184 831,41€).

SERVICES	DEPENSES	PART EN %	EVOLUTION EN EUROS DE 2024 A 2025	% D'EVOLUTION DE 2024 A 2025
TRANSPORT ET MOBILITE	436 846,35	2,66%	357 010,05	447,18%
URBANISME	175 151,01	1,07%	7 248,27	4,32%
ECONOMIE	262 499,02	1,60%	-17 307,32	-6,19%
LOGEMENT	925 038,11	5,64%	251 431,45	37,33%
ENVIRONNEMENT	709 812,61	4,33%	75 844,07	11,96%
DECHETS	4 052 872,08	24,70%	82 901,08	2,09%
CULTURE	2 065 608,51	12,59%	123 168,64	6,34%
TOURISME	454 257,46	2,77%	-5 807,86	-1,26%
PETITE-ENFANCE-JEUNESSE	2 856 574,49	17,41%	146 989,44	5,42%
ACTION SOCIALE	303 683,73	1,85%	-34 934,17	-10,32%
RESTAURATION	1 832 896,31	11,17%	103 791,20	6,00%
ORGANISATION GENERALE	2 196 662,21	13,39%	99 135,78	4,73%
PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN + PPA	136 442,91	0,83%	-4 639,12	-3,29%
TOTAL DEPENSES	16 408 344,80	100,00%	1 184 831,51	7,78%

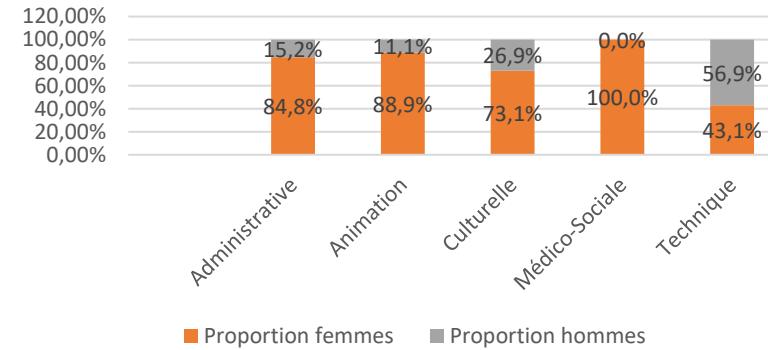
DONNÉES RESSOURCES HUMAINES 2025

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le 10/02/2026
 ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE

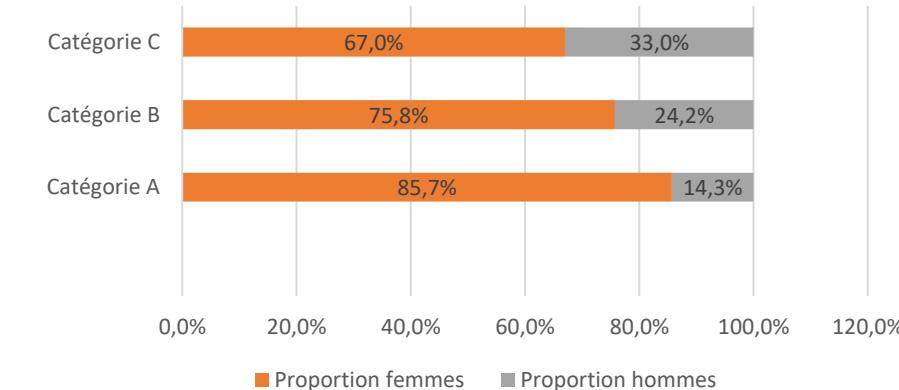
S²LO

- Au 31/12/2025, la CCARC comptait **155 agents sur emploi permanent** dont **104 titulaires et 51 contractuels**.
- La durée effective du temps de travail au sein de la CCARC est de 1607 heures.

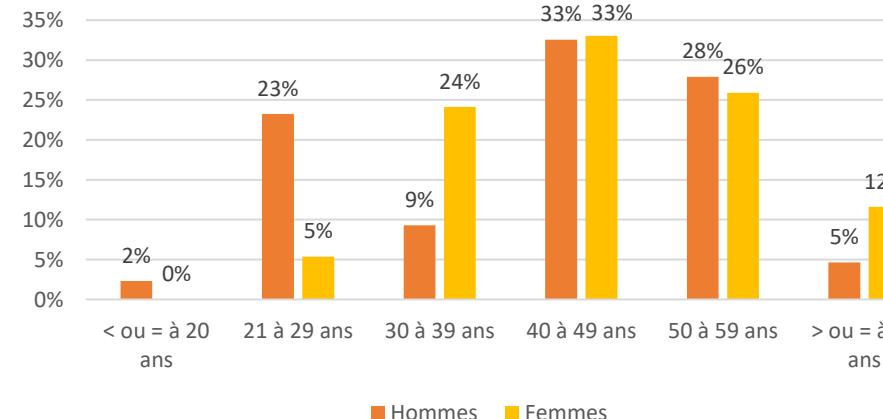
Répartition des femmes et hommes par filière sur emplois permanents 2025



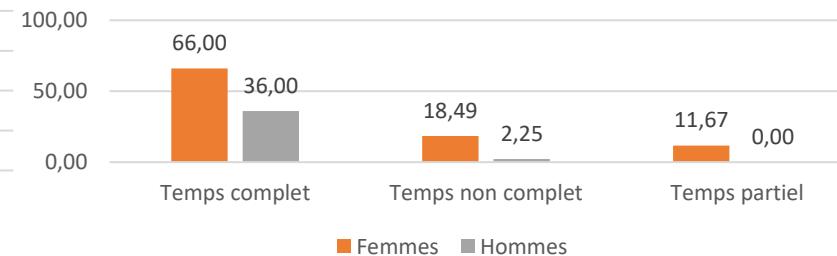
Répartition femmes / hommes par catégorie hiérarchique 2025



Répartition des agents par tranches d'âge et genre



Répartition Femmes - Hommes
 Temps complet / Non complet / Temps partiel
 en ETP 2025



SITUATION

2025

DONNÉES RESSOURCES HUMAINES 2025

- Les charges de personnel 2026 ont été évaluées en tenant compte des principaux éléments suivants :
- ↳ Incidence sur année pleine des recrutements faits en 2025 = 39 mois équivalent à 3.3 ETP.
 - ↳ Perspectives de recrutement de 3 postes supplémentaires (chef de services ST, Assistante admin Ecole de musique Cruas, Adjoint technique polyvalent (Espaces verts et bâtiments)
 - ↳ Trajectoire dynamique de l'enveloppe CIA
 - ↳ Augmentation mécanique due au Glissement Vieillesse Technicité (GVT)
 - ↳ Participation de l'employeur à la mutuelle santé
- Il n'existe pas d'avantages en nature au sein de la CCARC.

FOCUS SUR LES GRANDS ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION					
	2022	2023	2024	2025	2026 (projeté BP)
Traitements indiciaires	2 691 198 €	3 039 076 €	3 336 039 €	3 728 662€	3 859 912€
NBI/SFT	39 984 €	38 216 €	55 869 €	68 425€	69 665€
Heures supplémentaires	18 845 €	28 981 €	19 699 €	29 002€	22 098€
Régime indemnitaire	669 851€	714 213 €	813 035 € ²	886 196€	927 408€
Autres indemnités	- €	70 074 € ¹	- €	- €	

¹: versement de la prime pouvoir d'achat

² : dont 70000€ de revalorisation de l'expérience professionnelle des agents

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026
ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE

S²LO

Déf : L'épargne brute est le socle de la richesse financière : différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Correspond à la part des recettes de fonctionnement non consommée par les dépenses de fonctionnement, notamment être consacrée au financement des investissements ainsi qu'au remboursement de la dette.

Stabilisation de l'épargne brute sur les quatre derniers exercices.

↳ l'augmentation des recettes de fonctionnement a absorbé l'augmentation des dépenses de fonctionnement (développement activités des services, phénomènes conjoncturels...)

↳ Point de Vigilance avec un taux d'épargne brute de 8% fin 2025 (ratio compris entre 8% et 15% considéré satisfaisant par la chambre régionale des comptes).

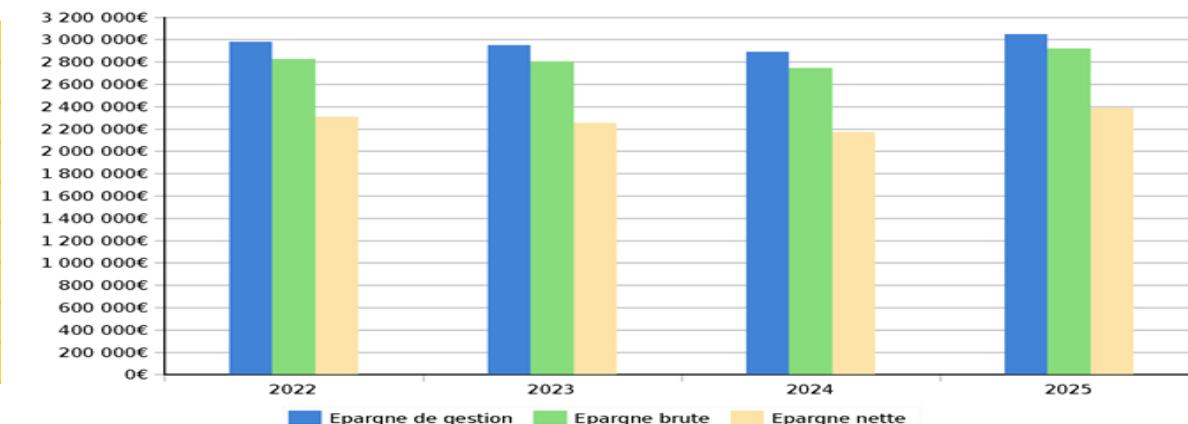
Une légère hausse de l'épargne nette sur l'exercice 2025 due au recours à deux emprunts pour un montant total de 2 500 000€ pour financer les investissements en complément de l'autofinancement.

Déf : L'épargne nette est la capacité de la collectivité à autofinancer ses investissements

↳ Une Epargne nette qui s'établit à environ 2.385 M€ au 31/12/2025.

	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement	32 656 442	33 891 142	34 680 341	36 555 721
Evolution N-1		3,78%	2,33%	5,41%
Dépenses de fonctionnement	29 696 319	30 868 332	31 922 034	33 592 455
Evolution N-1		3,95%	3,41%	5,23%
Epargne de gestion	2 978 903	2 949 844	2 891 200	3 049 180
Epargne brute	2 828 423	2 805 010	2 746 308	2 921 853
Taux d'épargne brute (en %)	8,70%	8,33%	7,92%	8%
Epargne nette	2 310 941	2 255 094	2 172 081	2 385 047

Epargnes



FISCALITÉ

- Hausse constante des recettes de fiscalité sans hausse de taux depuis 2020.

	2022	2023	2024	2025
Produit de la CFE	6 849 201	7 315 884	7 663 551	7 888 368
Produit de la TH puis THRS	208 948	270 245	230 975	188 244
Produit de la TFB	2 383 504	2 717 442	2 828 574	2 925 437
Produit de la TFNB	48 611	52 280	53 705	48 602
Taxe additionnelle au FNB	55 170	61 108	61 620	57 995
Rôles supplémentaires	27 005	28 952	90 692	96 206
Produit total des Contributions directes	9 572 439	10 445 911	10 929 117	11 204 852
<i>Evolution des produits de contributions directes N-1</i>	<i>5,37%</i>	<i>9,12%</i>	<i>4,63%</i>	<i>2,52%</i>

GESTION DE LA DETTE : encours de la Dette et capacité de désendettement

- L'encours de la dette s'élève au 31/12/2025 à 8 414 355 €.

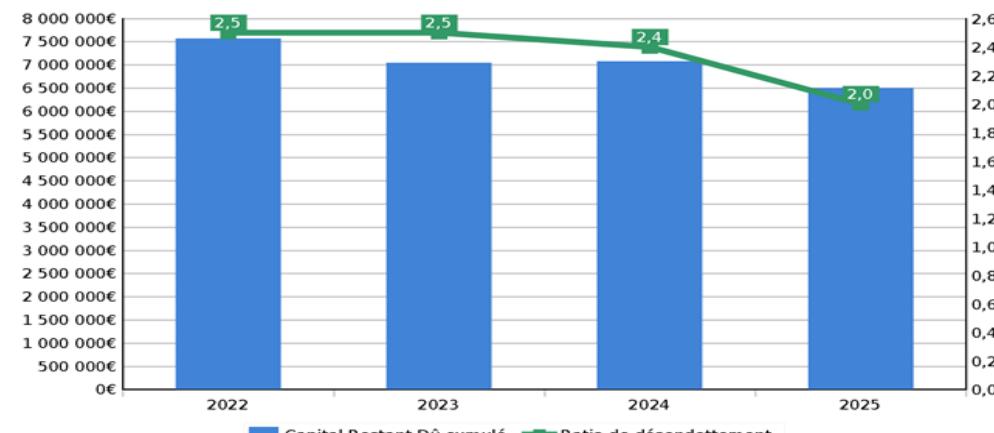
↳ Deux emprunts contractés en 2025 : 2 000 000€ (Aménagement tronçon Viaardèche Le Teil-Alba La Romaine)

500 000€ (Réhabilitation de l'aile sud de la gare de Le Teil)

↳ capacité de désendettement est de 2 ans au 1^{er} janvier 2025.

↳ bonne capacité de désendettement pour la CC Ardèche Rhône-Coiron (rappel: la loi fixe le seuil d'alerte à 12 ans)

Capacité de désendettement



	2022	2023	2024	2025
Encours au 1er janvier	7 567 572	7 050 090	7 078 424	6 504 198
Ratio de désendettement	2,5 ans	2,5 ans	2,4 ans	2 ans
Emprunt	-	450 000	-	2 500 000

Orientations budgétaires 2026

O
R
I
E
N
T
A
T
I
O
N
S
2
0

Les orientations budgétaires 2026 s'inscrivent dans la continuité des politiques menées sur le mandat qui se termine dans le cadre des compétences exercées avec sur la partie investissement un objectif de finalisation du programme engagé.

Pour autant, il semble souhaitable de travailler dès le début du mandat à l'élaboration d'un projet de territoire.

PRIORITÉS 2026

- Définition d'une Politique Alimentaire sur le Territoire.
- Dépôt dossier d'obtention en vue de la labellisation de niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial (PAT).
- Etude portant sur la définition d'un lieu dédié à l'alimentation (Maîtrise foncière, définition du programme, choix d'une maîtrise d'œuvre)..

PRIORITÉS 2026

- Achever la Commercialisation des terrains de la ZA Rhône-Helvie.
- Dynamiser la nouvelle offre de service de la pépinière d'entreprises et les services rendus aux pépins.
- Diagnostic et actualisation de la stratégie de développement économique communautaire.
- Etude stratégique pour le développement touristique des villages et contreforts du Coiron en lien avec Berg et Coiron.
- Achever les travaux de réhabilitation de l'aile sud de la gare SNCF de Le Teil et commercialisation des locaux.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2028
REHABILITATION PARTIE SUD DE LA GARE DE LE TEIL	380 000	76 000	0	456 000	523 089	

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées.

PRIORITÉS 2026

- Préparer la réflexion sur l'opportunité de la prise de compétence PLUI.
- Mise en place du nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire de la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron
- Mise en place et suivi de l'Avenant N°02 portant sur la mobilisation de crédit complémentaire DHUP dans le cadre de l'étude et du suivi animation du risque bâimentaire sur la commune de Le Teil
- Etudier l'évolution possible de l'aire des Gens du Voyage de Le Teil
- Améliorer l'accès au logement pour les jeunes.
- Projet RHI de l'hôtel de France sur la commune de Le Teil. (Demandes de subventions, acquisitions et études de maîtrise d'œuvre).

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2028
Opération HOTEL DE FRANCE	460 150	1 120 950	0	1 581 100	734 973	846 127
Opération RHI Baix	0	0	0	0	405 818	

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA en N+1.

PRIORITÉS 2026

- Redynamiser le volet PCAET et prise en compte du volet qualité de l'air.
- Finaliser l'étude de la Via Ardèche Le Teil / Rochemaure et programmation des travaux.
- Etudier l'opportunité de navettes fluviales.
- Renforcer la communication sur l'ensemble de l'offre mobilité.
- Optimiser le service de transport collectif M'ARC, préparation du marché 2027.
- Reprendre les travaux du Schéma directeur des énergies renouvelables.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2029
CREATION SOCIETE POUR PORTAGE PROJETS ENR	33 000	0	0	33 000	66 440	
TRANSPORT MOBILITE	401 779	0	0	401 779	0	401 779
voie verte gare sud le teil / alba la romaine	1 360 000	0	0	1 360 000	1 516 495	
AMENAGEMENT VOIE VERTE LE TEIL ROCHEMAURE	82 800	0	0	82 800	0	82 800

*Objectif pour l'aménagement du tronçon voie verte Le Teil-Rochemaure d'engagement des travaux sur l'année 2026 et d'inscrire au budget 2026 les travaux, une fois le scénario arrêté et l'enveloppe prévisionnelle des travaux connues.

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

DÉCHETS

PRIORITÉS 2026

- Finalisation des travaux de déploiements des points de collecte semi-enterrés et enterrés sur l'ensemble des 15 communes de la Communauté de communes et accentuer la communication sur le tri sélectif.
- Réflexion sur la mise en place d'une expérimentation d'un système de télérélève sur les points CSE et CE.
- Travailler à l'optimisation des tournées de collecte.
- Travailler à la réorganisation du service de collecte des ordures ménagères.
- Développement du compostage individuel et de nouveaux sites de compostage partagé/collectifs et individuels.
- Mise en place du PPLMDA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).
- Travaux de remise à niveau des équipements de sécurité et signalétiques sur les déchetteries.
- Travaux d'aménagement de Locaux sociaux dans le bâtiment de la régie de collecte des ordures ménagères et assimilés.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2029
AMENAGEMENTS POINTS DE COLLECTE / BORNES DE TRIS /BAC COLLECTE	631 965	59 250	51 720	742 935	261 701	481 234
BÂTIMENT REGIE COLLECTE LE TEIL	101 286	0	0	101 286	16 615	84 671

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PRIORITÉS 2026

- Structurer le pôle.** (Recrutement effectif d'un Responsable du Pôle et d'un Chef de service technique).
 - Suivi de la SAS de Projet dans les travaux d'installation de panneaux Photovoltaïques sur bâtiments CC.
 - Elaboration du plan de gestion tronçon via Ardèche Le Teil-Alba La Romaine et mise en lien avec les plans de gestion ViaRhona et Voie douce de la Payre (sous condition de moyen humain).
 - Revue bâimentaire à finaliser (sous condition de moyen humain).
-
- Suivi des opérations travaux :
 - Maison Intercommunale de La Musique,
 - Nouvelle Crèche Intercommunale d'Alba La Romaine.
 - Travaux d'aménagement locaux sociaux Bâtiment ex Halle Fret.
 - Travaux de déploiements des points de collecte semi-enterrés et enterrés sur l'ensemble des 15 communes de la Communauté de communes

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES/PROTECTION DES INONDATIONS

PRIORITÉS 2026

- Finalisation et Mise en œuvre du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).
- Elaboration d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP) et Préfiguration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- Travaux de création d'une zone d'expansion de Crue sur le frayol à Le Teil, secteur Mélás

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2029
PROTECTION DES INONDATIONS	189 500	0	1 700 000	1 889 500	353 287	1 536 213

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

ORIENTATIONS 2026

- Engager les travaux de construction de la nouvelle crèche sur la commune d'Alba La Romaine.
- Réfléchir à la pertinence d'une micro-crèche sur le bassin des « 6 Saints ».
- Décliner la politique jeunesse en projet de service opérationnel.
- Structurer le secteur pré-ados/ ados intercommunal.
- Accompagner la démarche de labellisation « information jeunesse ».
- Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions « parentalité » 2025/2026.
- Faire réaliser une analyse des besoins sociaux.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2029
CONSTRUCTION STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ALBA LA ROMAINE	881 028	971 639	0	1 852 667	603 912	1 248 755

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PRIORITÉS 2026

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le 10/02/2026
 ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE



- Ecrire le projet artistique du lieu MIM entre l'école de musique, la SMAC 07 et les acteurs du Territoire.
- Repositionner la place des bénévoles dans le réseau de lecture publique.
- Décliner la mise en œuvre du projet de l'espace culturel médiathèque / musée.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2029
MAISON TERRITORIALE DE LA MUSIQUE	3 853 381	145 549	6 261	4 005 191	2 339 378	1 665 813
ESPACE MEDIATHEQUE / MUSEE	3 653 230	980 900	0	4 634 130	3 312 388	1 321 742

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

O
R
I
E
N
T
A
T
I
O
N
S
2
0
2
6

PRIORITÉS 2026

- Finances :
 - Préparation à la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) pour le 01/01/2027.
 - Participation à la Mise en place d'un nouveau Pacte Financier et Fiscal suite aux renouvellements municipaux.
 - Réfléchir à la mise en place d'un contrôle de gestion interne et externe (Fixation d'objectifs et d'indicateurs).
- Commande publique : Développer l'acculturation des services aux différents process d'achats.
- Ressources Humaines/Vie au travail :
 - Mettre à jour les procédures RH.
 - Organiser les élections professionnelles de fin 2026.
 - Préparer les Lignes Directrices de Gestion 2027-2033.
- Communication :
 - Conforter et assurer la communication interne.
 - Préparation du nouveau mandat : boîte à outils élus + info habitant

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026-2028

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026



ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE

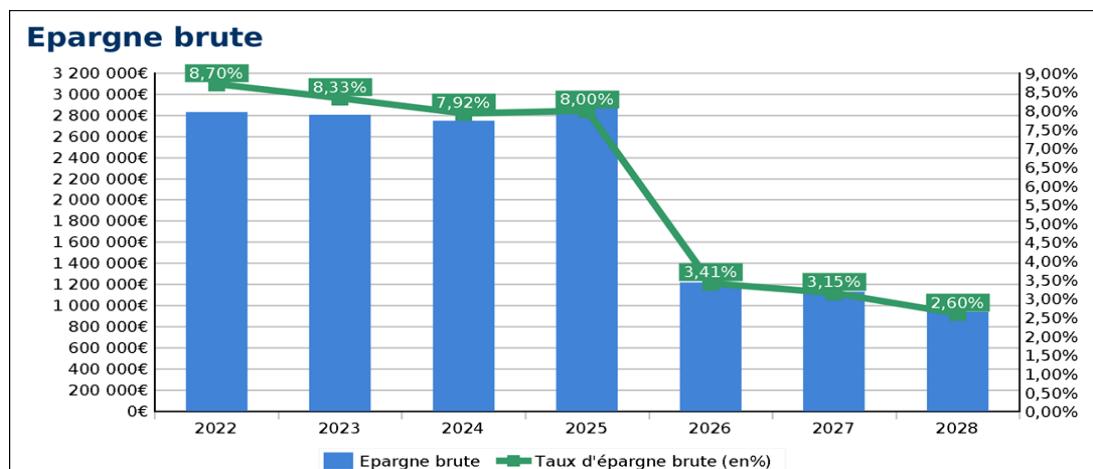
RECETTES	Prospective			DÉPENSES	Prospective		
	2026	2027	2028		2026	2027	2028
Produit des contributions directes	11 331 344	11 548 713	11 770 300	Charges à caractère général (chap 011)	5 218 766	5 286 610	5 381 769
Evolution n-1	1%	2%	2%	Evolution n-1	7%	1%	2%
Fiscalité transférée	6 998 876	7 067 564	7 136 940	Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	7 562 619	7 940 750	8 337 787
Evolution n-1	1%	1%	1%	Evolution n-1	7%	5%	5%
Fiscalité indirecte	6 717 470	6 717 470	6 717 470	Atténuation de produit (chap 014)	17 345 599	16 992 330	16 992 330
Evolution n-1	0%	0%	0%	Evolution n-1	0%	-2%	0%
Dotations	8 382 364	8 220 545	8 200 675	Autres charges de gestion courante (chap 65)	4 174 162	4 300 000	4 300 000
Evolution n-1	-11%	-2%	0%	Evolution n-1	0%	3%	0%
Autres recettes d'exploitation	2 310 842	2 284 178	2 301 509	Intérêts de la dette (art 66111)	171 821	187 655	173 487
Evolution n-1	-3%	-1%	1%	Evolution n-1	35%	9%	-8%
Total des recettes réelles de fonctionnement	35 740 895	35 838 469	36 126 894	Autres dépenses de fonctionnement	48 578	2 054	2 166
				Evolution n-1	-29%	-96%	5%
				Total des dépenses réelles de fonctionnement	34 521 545	34 709 399	35 187 539

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2026-2028

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	Prospective		
	2026	2027	2028
Total des recettes réelles de fonctionnement	35 740 895	35 838 469	36 126 894
Total des dépenses réelles de fonctionnement	34 521 545	34 709 399	35 187 539
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 219 350	1 129 070	939 355

L'hypothèse du PLF 2026 de réduction des allocations compensatrices de l'Etat sur la CFE et le Foncier bâti si confirmée par la LF 2026 vient fortement dégradé le niveau d'Epargne Brute de la CC ARC dès 2026. Dans ce cas une réflexion devra être menée sur l'optimisation des dépenses et recettes de fonctionnement pour retrouver une capacité d'investissement.

EVOLUTION DE L'EPARGNE SUR LA PERIODE 2026-2028



- En fonction du contenu de la Loi de Finances 2026 qui sera votée, il sera d'autant plus important de :
 - Maitriser les dépenses réelles de fonctionnement annuelles
 - Optimiser les recettes réelles de fonctionnement recherchées pour :
 - ↳ permettre de dégager niveau d'épargne suffisant pour financement du Programme Pluriannuel des Investissements (PPI).
 - ↳ optimiser le reste à charge sur les opérations d'investissements

Pas d'augmentation du taux de TFB, TFNB, THRS et CFE ni de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur l'année 2026.

Bases d'Impositions	2025	2026	2027
CFE	2,93%	2,00%	2,00%
TFB+THRS	3,42%	1,30%	1,80%
TFNB	-9,50%	0,80%	1,30%

	CFE	TH	TFB	TFNB
2017	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2018	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2019	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2020	26,13%	Plus de vote de Taux.	6,87%	13,30%
2021	26,13%	Plus de vote de Taux.	6,87%	13,30%
2022	26,13%	Plus de vote de Taux.	6,87%	13,30%
2023	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2024	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2025	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2026	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%

	Rétrospective		Prospective		
	2024	2025	2026	2027	2028
Produit de la CFE (ex TP)	7 663 551	7 888 368	8 046 135	8 207 058	8 095 666
Evolution n-1	4,75%	2,93%	2,00%	2,00%	1,70%
Produit de la taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires	230 975	188 244	189 750	192 217	194 716
Evolution n-1	-14,53%	-18,50%	0,80%	1,30%	1,30%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	2 828 574	2 925 437	2 963 468	3 016 810	3 071 113
Evolution n-1	4,09%	3,42%	1,30%	1,80%	1,80%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	53 705	48 602	48 991	49 628	50 273
Evolution n-1	2,73%	-9,50%	0,80%	1,30%	1,30%
Produit des taxes directes (73111)	10 776 805	11 050 651	11 248 344	11 465 713	11 687 300
Evolution n-1	4,06%	2,54%	1,79%	1,93%	1,93%
Taxe additionnelle au foncier non bâti (-731)	61 620	57 995	58 000	58 000	58 000
Evolution n-1	0,84%	-5,88%	0,01%	0,00%	0,00%
Rôles supplémentaires	90 692	96 206	25 000	25 000	25 000
Evolution n-1	213,25%	6,08%	-74,01%	0,00%	0,00%
Produit des contributions directes	10 929 117	11 204 852	11 331 344	11 548 713	11 770 300
Evolution n-1	4,63%	2,52%	1,13%	1,92%	1,92%

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE SECTION D'INVESTISSEMENT 2026-2028

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT AU PPI 2026 - 2028

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le 10/02/2026
 ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE



ORIENTATIONS 2026

DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2026 A 2028
MAISON TERRITORIALE DE LA MUSIQUE	3 853 381	145 549	6 261	4 005 191	2 339 378	1 665 813
VOIES DOUCES / VIA RHONA / SENTIERS DE RANDONNEES	13 938	0	0	13 938	0	13 938
DEMOLITION/ RECONSTRUCTION PONT DE SARRESPAS	0	0	0	0	87 876	
ADMINISTRATION GENERALE + DIVERS	149 695	0	0	149 695	13 893	135 802
RESTAURATION COLLECTIVE	11 000	0	0	11 000	1 804	9 196
AMENAGEMENTS POINTS DE COLLECTE / BORNES DE TRIS /BAC COLLECTE	631 965	59 250	51 720	742 935	261 701	481 234
DECHETERIES CRUAS / LE TEIL / ALBA	43 262	0	0	43 262	7 097	36 165
ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE/ JEUNESSE	74 774	0	0	74 774	65 462	9 312
MUSEE / BIBLIOTHEQUES / MEDIATHEQUE / CINEMA / EAC	161 476	0	0	161 476	181 922	
AIRE GENS DU VOYAGE ROCHEMAURE + LE TEIL	80 000	0	0	80 000	4 921	75 079
PEPINIERE ENTREPRISES	12 315	0	0	12 315	0	12 315
OFFICE DE TOURISME LE TEIL / CRUAS / ALBA	20 000	0	0	20 000	3 281	16 719
AIDES ECONOMIQUES	60 000	60 000	0	120 000	0	120 000
CREATION SOCIETE POUR PORTAGE PROJETS ENR	33 000	0	0	33 000	66 440	
TRANSPORT MOBILITE	401 779	0	0	401 779	0	401 779
PROTECTION DES INONDATIONS	189 500	0	1 700 000	1 889 500	353 287	1 536 213
voie verte gare sud le teil / alba la romaine	1 360 000	0	0	1 360 000	1 516 495	
CONSTRUCTION STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ALBA LA ROMAINE	881 028	971 639	0	1 852 667	603 912	1 248 755
REHABILITATION PARTIE SUD DE LA GARE DE LE TEIL	380 000	76 000	0	456 000	523 089	
ESPACE MEDIATHEQUE / MUSEE	3 653 230	980 900	0	4 634 130	3 312 388	1 321 742
Opération HOTEL DE FRANCE	460 150	1 120 950	0	1 581 100	734 973	846 127
Opération RHI Baix	0	0	0	0	405 818	
AMENAGEMENT VOIE VERTE LE TEIL ROCHEMAURE	82 800	0	0	82 800	0	82 800
BÂTIMENT REGIE COLLECTE LE TEIL	101 286	0	0	101 286	16 615	84 671
TOTAL DEPENSES PROGRAMMES	12 654 579	3 414 288	1 757 981	17 826 848	10 500 352	8 097 660

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE SECTION INVESTISSEMENT 2026-2028

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026



ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE

	Prospective		
	2026	2027	2028
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	12 699 877	3 354 288	1 757 981
Evolution n-1		-73,59%	-47,59%
Subventions d'équipement (art 204)	60 000	60 000	0
Evolution n-1		0,00%	-100,00%
Sous-total dépenses d'équipement	12 759 877	3 414 288	1 757 981
Evolution n-1		-73,24%	-48,51%
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors)	634 828	675 394	649 541
Evolution n-1		6,39%	-3,83%
Autres investissements hors PPI	2 565	2 565	2 565
Evolution n-1		0,00%	0,00%
Autres immobilisations financières (chap 27)	32 548	0	0
Evolution n-1		-100,00%	
Total des dépenses réelles d'investissement	13 429 818	4 092 247	2 410 086
Evolution n-1		-69,53%	-41,11%

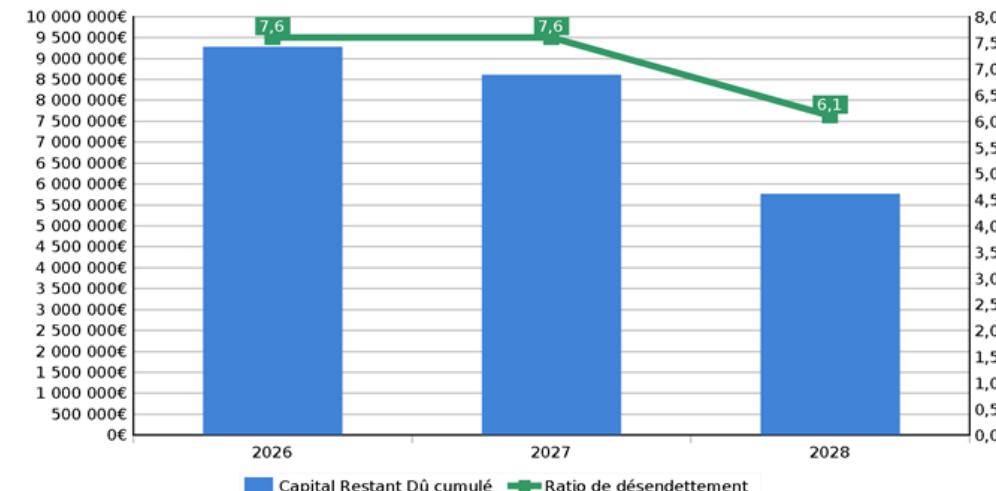
- Recettes intégrées sont consolidées.** Autres recettes sollicitées qui, en cas d'obtention, viendront réduire le besoin de financement .
- En complément de l'épargne pour financer les dépenses d'équipements en investissement programmées à hauteur d'environ 17,9 M€ **perspective de mobilisation d'un emprunt à hauteur 1 500 000€** en 2026 auprès de la Banque des territoires pour financer dans le cadre de la politique déchets le programme de déploiement des points de collecte semi-enterrés et enterrés (base simulation 25 ans à taux de 2,2%) .

	Prospective		
	2026	2027	2028
FCTVA (art 10222)	557 736	1 710 895	735 611
Evolution n-1		206,76%	-57,00%
Subventions (chap 13)	5 148 933	2 326 620	22 150
Evolution n-1		-54,81%	-99,05%
Autres recettes	153 642	93 426	60 697
Evolution n-1		-39,19%	-35,03%
Emprunts prospective (art 16 hors 166)	1 500 000	0	0
Total des recettes réelles d'investissement	7 360 311	4 130 941	818 458
Evolution n-1		-43,88%	-80,19%

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE RÉSULTAT INVESTISSEMENT 2026-2028 DÉSENDETTEMENT & FONDS DE ROULEMENT

➡ Impact de l'emprunt sur la capacité de désendettement de la CCARC qui passerait à 7,6 ans en 2026 et 2027, et 6,1 ans en 2028 (rappel: la loi fixe le seuil d'alerte à 12 ans).

Capacité de désendettement



RESULTAT D'INVESTISSEMENT	Prospective		
	2026	2027	2028
Total des recettes réelles d'investissement	7 360 311	4 130 941	818 458
Total des dépenses réelles d'investissement	13 429 818	4 092 247	2 410 086
Résultat d'investissement de l'exercice	-6 069 506,53	38 694	-1 591 628,33

☑ Cette hypothèse permet d'assurer un niveau de fonds de roulement minimum de fin d'exercice nécessaire d'environ 2 M€ correspondant à la couverture de 2 mois de charges de fonctionnement sur la période 2026-2028.

FOND DE ROULEMENT	Prospective		
	2026	2027	2028
Fonds de roulement en début d'exercice	7 258 557,73	2 408 401,37	3 576 165,87
Résultat de l'exercice	-4 850 156,36	1 167 764,49	-652 273,22
Fonds de roulement en fin d'exercice	2 408 401,37	3 576 165,87	2 923 892,65

Orientations 2026

Budgets Annexes

- SPANC
- ZA FRET
- ZA LE TEIL
- ZA DRAHY
- ENR

BUDGET 2026 SPANC

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2026
011 - Charges à caractère général	70 750,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	70 750,00
65 - Autres charges de gestion courante	200,00
67 - Charges exceptionnelles	500,00
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	340,00
002 - Déficit de fonctionnement reporté	
Total dépenses réelles	71 790,00
Total dépenses de fonctionnement	71 790,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2026
21 - Immobilisations corporelles	3 716,34
Total dépenses réelles hors opérations	3 716,34
Total dépenses d'investissement	3 716,34

RECETTES

RECETTES	BP 2026
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	36 489,00
74 - Subventions d'exploitation	35 301,00
Total recettes réelles	71 790,00
Total recettes de fonctionnement	71 790,00

RECETTES

RECETTES	BP 2026
001 - Excédent d'investissement reporté	3 716,34
Total recettes réelles hors opérations	3 716,34
Total recettes d'investissement	3 716,34

- Externalisation des prestations de contrôles avec un nouveau prestataire à compter de l'année 2026.
- Objectifs à date de réalisation de 240 contrôles de bon fonctionnement, 50 contrôles diagnostics dans le cadre de ventes, 20 contrôles conception et 20 contrôles de bonne exécution.

BUDGET ZA FRET

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le 10/02/2026
 ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE



 B
U
D
G
E
T
S
A
N
N
E
X
E
S
2
0
2
6

BUDGET 2026 ZA FRET

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2026	DEPENSES	BP 2026
Total dépenses d'ordre	33 430,00	Total dépenses d'ordre	33 430,00
Total dépenses de fonctionnement	33 430,00	Total dépenses d'investissement	33 430,00
RECETTES	BP 2026	RECETTES	BP 2026
Total recettes d'ordre	33 430,00	Total recettes d'ordre	33 430,00
Total recettes de fonctionnement	33 430,00	Total recettes d'investissement	33 430,00

Pas de mouvements budgétaires prévu sur ce budget au titre de l'année 2026 compte tenu du contentieux en cours avec la SNCF.

BUDGET ZA LE TEIL

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026

ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE

S²LO

BUDGETS ANNEXES 2026

BUDGET 2026 ZA LE TEIL

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2026	DEPENSES	BP 2026
011 - Charges à caractère général	2 000,00	Total dépenses d'ordre	8 353,99
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	2 000,00	Total dépenses d'investissement	8 353,99
65 - Autres charges de gestion courante	145 745,36		
Total dépenses réelles	147 745,36		
Total dépenses d'ordre	17 672,04		
Total dépenses de fonctionnement	165 417,40		
RECETTES		RECETTES	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	18 354,00	001 - Excédent d'investissement reporté	23 411,40
002 - Excédent de fonctionnement reporté	138 709,41	Total recettes réelles hors opérations	23 411,40
Total recettes réelles	157 063,41	Total recettes d'ordre	17 672,04
Total recettes d'ordre	8 353,99	Total recettes d'investissement	41 083,44
Total recettes de fonctionnement	165 417,40		
SUR EQUILIBRE			32 729,45

Cession du dernier terrain sous compromis restant à commercialiser, en vue de la clôture du budget et du versement de l'excédent de clôture au Budget Général.

BUDGET ZA DRAHY

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le 10/02/2026
 ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE



B
U
D
G
E
T
S
A
N
N
E
X
E
S
2
0
2
6

BUDGET 2026 ZA DRAHY

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2026	DEPENSES	BP 2026
011 - Charges à caractère général	5 000,00	001 - Déficit d'investissement reporté	47 391,20
60 - Achats et variation des stocks	2 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilés	71 421,64
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	3 000,00	Total dépenses réelles hors opérations	118 812,84
66 - Charges financières	4 947,47	Total dépenses d'ordre	385 544,39
002 - Déficit de fonctionnement reporté	2 163,99	Total dépenses d'investissement	504 357,23
Total dépenses réelles	12 111,46		
Total dépenses d'ordre	479 901,98		
Total dépenses de fonctionnement	492 013,44		
RECETTES		RECETTES	
RECETTES	BP 2026	RECETTES	BP 2026
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	88 486,00	16 - Emprunts et dettes assimilés	32 548,11
74 - Dotations et participations	9 890,19	Total recettes réelles hors opérations	32 548,11
Total recettes réelles	98 376,19	Total recettes d'ordre	471 809,12
Total recettes d'ordre	393 637,25	Total recettes d'investissement	504 357,23
Total recettes de fonctionnement	492 013,44		

Cession de deux terrains sous compromis sur l'année 2026.

BUDGET ENR

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le 10/02/2026
 ID : 007-200071405-20260203-2026_029-DE



BUDGETS ANNEXES 2026

BUDGET 2026 ENR

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2026	DEPENSES	BP 2026
011 - Charges à caractère général	16 929,50	23 - Immobilisations en cours	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	100,00	Total dépenses réelles hors opérations	
61 - SERVICES EXTERIEURS	8 829,50	Total dépenses d'investissement	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 000,00		
65 - Autres charges de gestion courante	2,00		
Total dépenses réelles	16 931,50		
Total dépenses d'ordre	4 807,00		
Total dépenses de fonctionnement	21 738,50		
RECETTES		RECETTES	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	7 400,00	BP 2026	BP 2026
002 – Excédent de fonctionnement reporté	14 338,50	001 - Excédent d'investissement reporté	25 569,58
Total recettes réelles	21 738,50	Total recettes réelles hors opérations	25 569,58
Total recettes de fonctionnement	21 738,50	Total recettes d'ordre	4 807,00
		Total recettes d'investissement	30 376,58
		SUR EQUILIBRE	30 376,58